

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIQUE SPORTWEAR ACADEMIE » en abrégé «
A-SPORTWEAR »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan ; Angré 2 Plateaux
7ème Tranche ; Lot 2930B ; Ilot 245., Lot 2930B, Ilot 245

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Sept 2022, et enregistrés au CEPICI le 26 Oct 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE SPORTWEAR ACADEMIE

» en abrégé « A-SPORTWEAR »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Toutes activités sportives ;
- Vente d'équipements sportifs ;
- Toutes intermédiations sportives ;
- Promotion sportive ;
- L'import et l'export ;
- La formation académique sportive ;
- Management sportif ;
- Prestation de services et divers. Et pour la réalisation de l'objet social :
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,300,000 F CFA divisé en (330.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 330 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan ; Angré 2 Plateaux
7ème Tranche ; Lot 2930B ; Ilot 245., Lot 2930B, Ilot 245

Dirigeant(s) M TAPE DENIKA JEAN MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01972 du 30/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26064/GTCA/RC/2023 du 30/03/2023

